



L'année 2020 a été marquée par une crise sans précédent, qui plonge de très nombreuses personnes dans la précarité.

A l'approche des fêtes de fin d'année, l'un des plus beaux cadeaux que l'on puisse offrir à une famille en difficulté, c'est de l'aider à fêter Noël dans la joie.

C'est pour cela que la MSA et le Secours populaire français comptent sur vous !

Nous vous invitons à donner :

- tout objet qui rendra un enfant heureux : jouets, livres, instrument de musique, vélo, cd, vêtements... Cet objet doit être neuf (consignes sanitaires) et non emballé dans du papier cadeau,
- des denrées alimentaires non périssables,

auprès du Secours populaire :

[du Cher](#)

[de l'Eure-et-Loir](#)

[du Loiret](#)

Vous pouvez aussi faire [un don financier](#), votre participation est libre et en partie déductible de vos impôts.

Plus d'informations sur [cette action de solidarité](#)

Merci pour votre contribution



Pensions alimentaires : du nouveau

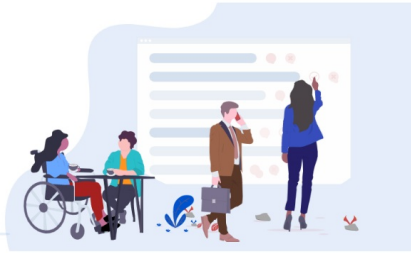
Le service public des pensions alimentaires vise à mieux aider les familles monoparentales. Il regroupe la demande d'allocation de soutien familial (ASF), l'intermédiation financière et le recouvrement des pensions alimentaires.



[En savoir plus](#)

Ai-je droit à un droit ?

Allocation logement, Prime d'activité, RSA... : voyons si j'y ai droit !



Le site mesdroitssociaux.gouv.fr vous permet d'évaluer, en quelques minutes, vos droits à 33 aides sociales. Il est destiné à tous, que vous soyez exploitant agricole, salarié, travailleur indépendant, sans activité, à la retraite ou encore étudiant.

Réalisez la [simulation personnalisée](#) en ligne

Fonctionnement de la MSA

Pendant cette nouvelle période de confinement, la MSA Beauce Cœur de Loire assure l'ensemble de ses missions de service public. Ainsi :

- vous pouvez nous joindre par téléphone dans les conditions habituelles,
- nous vous recevons dans nos différents points d'accueil, toujours sur rendez-vous au 02.37.999.999 ou via le service en ligne « [demander un rendez-vous](#) » sur le site internet bcl.msa.fr

[En savoir plus](#)



L'essentiel & plus encore

Points d'accueil de la MSA : Changements d'adresses

Les adresses des bureaux de la MSA sont désormais les suivantes :

- Gien : 88 rue de Montbricon,
- Nogent de Rotrou : 45 rue St Laurent,
- Villemandeur, les bureaux ont été transférés à Montargis : 1 rue de Crowborough.

Revenus de vos enfants

Les activités et les revenus des enfants des allocataires de Prestations Familiales doivent impérativement être déclarés auprès du service Famille afin que le droit soit révisé au plus près de l'évènement et éviter ainsi une éventuelle récupération de prestations payées à tort. C'est notamment le cas des **revenus en cas d'apprentissage**.

Coronavirus

Symptômes, gestes à adopter, impacts sur votre protection sociale, nouveautés législatives ...

[En savoir plus](#)



Quotient familial : une attestation en ligne

Le quotient familial sert de base de calcul à différents organismes publics pour déterminer vos droits et les conditions à certaines prestations, notamment en action sanitaire et sociale. Il peut vous être demandé par des structures et services comme les crèches, les centres de loisirs, les aides à domicile, la restauration scolaire ou les bibliothèques. Il permet de connaître le montant de la participation financière qui reste à votre charge.

Si vous avez besoin de fournir une attestation quotient familial, vous pouvez la télécharger en temps réel dans [Mon espace privé](#) de notre site internet, rubrique Mes attestations, Famille

Ouverture d'un France Services à Pithiviers

Deux agents de la MSA BCL renseignent les habitants du secteur pour toute question en lien avec les différentes formalités administratives (CAF, la CARSAT, la CPAM, Impôts, Pôle Emploi, ...). Ils



assurent également un service itinérant à Boynes, Chilleurs aux Bois et Sermaises.

[En savoir plus](#)

Du nouveau pour les aides au logement

Les aides au logement seront bientôt calculées avec les ressources des 12 derniers mois. Et pour mieux s'adapter aux situations, son montant sera ensuite actualisé tous les 3 mois.

[En savoir plus](#)

Mémo Santé Enfant : l'aide-mémoire des parents



Simple, gratuit et sécurisé, le Mémo Santé Enfant est un service en ligne de la MSA destiné aux familles. Conçu et développé par les experts santé de la MSA, il rassemble toutes les informations importantes concernant la santé de vos enfants, dans un même service. Il est accessible 7/7, 24/24, depuis votre ordinateur, votre smartphone ou votre tablette.

[En savoir plus](#)

Accidents, chutes, agressions, ... A signaler à la MSA

Vous avez été blessé lors d'un accident de la circulation, agressé physiquement, mordu par un chien, ..., tous ces accidents ont un point commun : quelqu'un porte la responsabilité de ce qui vous est arrivé, qu'il vous ait blessé volontairement ou non. La MSA prend bien entendu en charge vos soins, mais pour la bonne gestion de notre système de santé, se retourne contre l'assurance du tiers responsable pour récupérer les sommes engagées. Il est donc important de nous signaler ces situations, d'autant que vous pouvez obtenir une meilleure prise en charge de vos frais ainsi qu'une réparation de votre préjudice par l'assureur du tiers responsable.



Consultez le détail du [recours contre tiers](#) avec des exemples de situations et visualisez nos [vidéos](#).

Changement de situation : Déclarez !

Pas de mariage en vue, ni même de Pacs, mais plus tout à fait célibataire depuis que vous partagez votre toit. Famille et amis en sont informés mais pas la MSA qui continue de calculer vos prestations sur des bases erronées. Cette négligence peut vous mettre en difficultés financière lorsque la MSA vous demandera le paiement des sommes perçues à tort. Quand votre situation change, ayez le bon réflexe, prévenez la MSA.

Décès d'un enfant

Une allocation est désormais versée par la MSA aux familles touchées par le décès d'un enfant.

[En savoir plus](#)

Droit à l'erreur

La loi pour un État au service d'une société de confiance (Essoc) vous offre la possibilité de vous tromper dans vos déclarations à la MSA, ou à toute autre administration, sans risquer



une sanction.

L'erreur doit être commise de bonne foi et pour la première fois.

Notre nouveau service en ligne vous permet de déposer une demande dématérialisée pour corriger votre erreur

[En savoir plus](#)

Mieux vous accompagner en tant que parent



Le gouvernement souhaite mettre à disposition des parents dès l'été 2021 une solution numérique pour répondre à leurs besoins.

Afin de mieux connaître vos attentes, nous vous invitons à participer à la consultation en ligne accessible à l'adresse suivante : <https://startupdetat.typeform.com/to/Z5rYS93G>

Réseaux sociaux



Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données qui vous concerne, conformément à la loi «informatique et libertés» et au règlement général à la protection des données. Pour exercer vos droits, vous pouvez en faire la demande à l'adresse suivante : Madame, la [Déléguée à la Protection des données](#), 5 rue Chanzy, 28037 CHARTRES CEDEX

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)